



Le panneau de risques résiduels en cuverie

POURQUOI





Le panneau de risques résiduels en cuverie



Le chef d'établissement est tenu d'organiser la formation sécurité de son personnel.

Cette formation consiste à communiquer :

1. Les instructions de circulation sur le site, (R231-35)

2. Les consignes spécifiques au poste de travail, (R231-36)

**3. La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.
(R231-37)**

Les bénéficiaires

- les nouveaux salariés (CDD - stagiaires - saisonniers), à l'embauche.
- les salariés intérimaires, à la prise de fonction.
- les salariés qui changent de poste, de techniques de travail,
- les victimes d'accidents du travail, les absents de plus de 21 jours, sur avis du médecin du travail, après la visite de reprise.



Le panneau de risques résiduels en cuverie

QU'EST CE QUE C'EST





Le panneau de risques résiduels en cuverie



- * C'est un document pédagogique qui sert de support spécifique à la formation continue au poste de travail.
- * Il sert à formaliser les consignes issues de l'évaluation des risques professionnels.
- * Un document facile et rapide à utiliser par la hiérarchie. Il sert de support pour transmettre le message sécurité aux nouveaux embauchés, ou rappeler les consignes.
- * C'est un outil de communication facile à comprendre et à retenir par les opérateurs.
- * Affiché au poste de travail, il est consultable à tous moments.



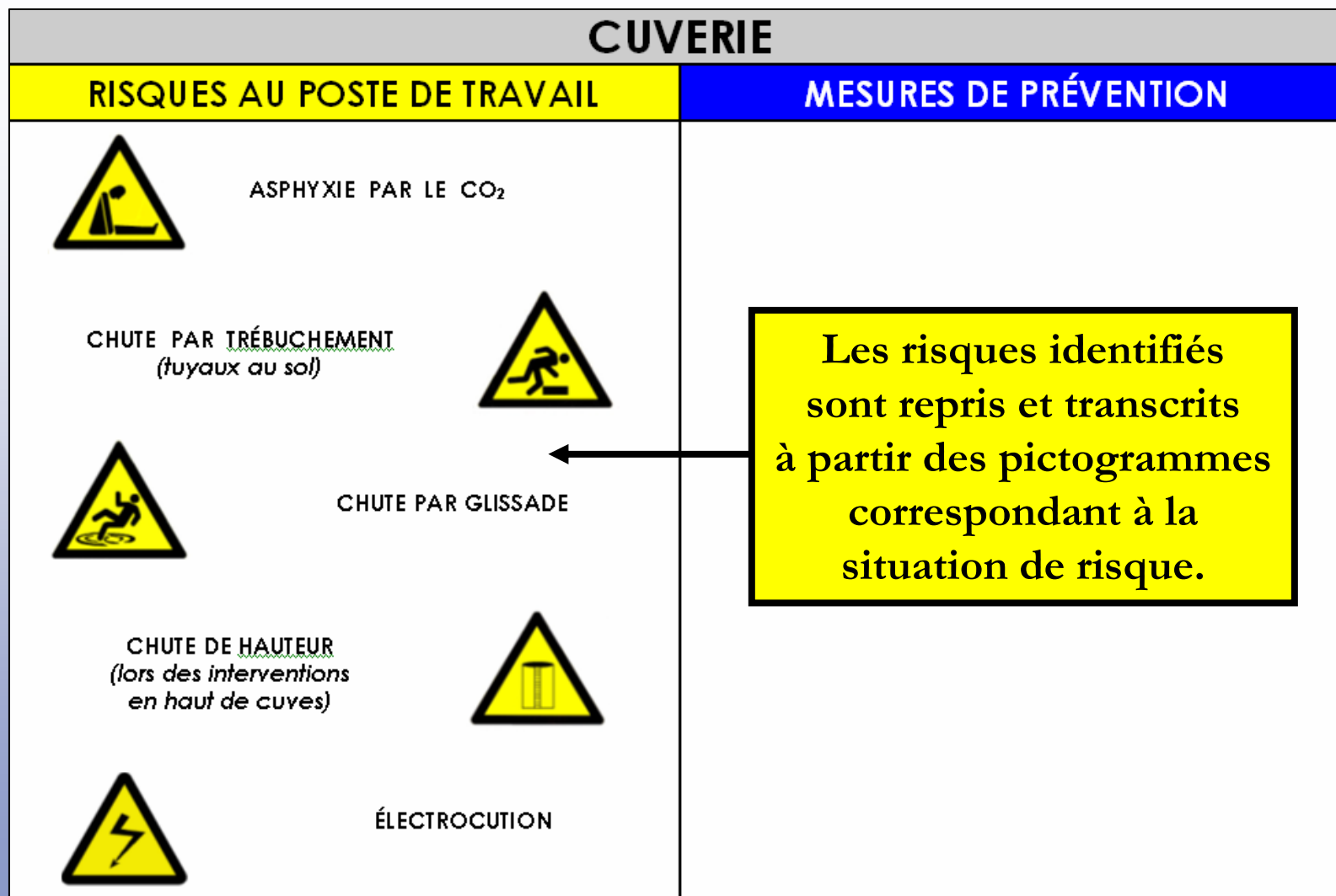
LA CONSTRUCTION

Le panneau de risques résiduels en cuverie

Arrêté du 4 novembre 1996 – Annexe I

Couleur	Signification	Indications / précisions
Rouge	Signal d'interdiction	Attitudes dangereuses
	Danger - Alarme	Stop, arrêt, dispositifs de coupure d'urgence, évacuation
	Matériel et équipement du lutte contre l'incendie	Identification et localisation
Jaune ou orange	Signal d'avertissement	Attention, précaution, vérification
Bleu	Signal d'obligation	Comportement ou action spécifique
Vert	Signal de secours ou de sauvetage	Portes, issues, voies, matériels
	Situation de sécurité	Retour à la normale



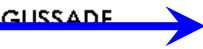
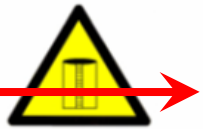

Le panneau de risques résiduels en cuverie



Le panneau de risques résiduels en cuverie

Le Conseiller en Prévention aide l'exploitant par son conseil à trouver les termes les plus appropriés pour formaliser et personnaliser les consignes à l'exploitation.

Les salariés, autant que possible, sont associés à cette rédaction.

CUVERIE	
RISQUES AU POSTE DE TRAVAIL	MESURES DE PRÉVENTION
 ASPHYXIE PAR LE CO ₂	
CHUTE PAR TRÉBUCHEMENT (fuyaux au sol)	
 GLISSADE	
	
 ÉLECTROCUTION	

Ecrire en fond bleu,
écriture blanche l'obligation

Ecrire en fond rouge,
écriture blanche l'interdiction